

La Gazette en Yvelines

FLINS-SUR-SEINE

Un chauffeur poids lourd tué lors d'un accident sur l'A13

Faits divers page 10

Dette, possible dissolution... Quelles perspectives avant le vote de confiance ?

Dossier page 2

Le Premier ministre François Bayrou se soumettra à un vote de confiance le 8 septembre prochain, qui a de grandes chances de provoquer son départ et de faire chuter le Gouvernement. Trois députés des Yvelines nous font part de leur intention de vote, et livrent des lectures contrastées entre critique de la méthode, l'appel à l'humilité et nécessité d'un « reset ».



Le moment de vérité
Paris, le 15 juillet 2025



Actu page 4

ORGEVAL

Les enfants orgevalais peuvent à nouveau se rendre à l'école en bus

ILE-DE-FRANCE

Le RER A renforcé en soirée : ce qu'il faut savoir

Page 4

VALLEE DE SEINE

Une nouvelle salve de contrats ruraux

Page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une partie de la flotte automobile passe à l'électrique

Page 6

MEZIERES-SUR-SEINE

Le Maire met en garde sur le protoxyde d'azote

Page 10

BASKET-BALL

Match de gala, hommage, invités de marque... Le PBA fait sa rentrée

Page 12

ORGEVAL

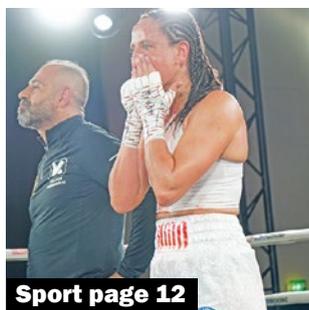
La Ville dévoile une saison culturelle riche et éclectique

Page 14

ROLLEBOISE

Agression, dialogue rompu... Que se passe-t-il à la mairie ?

Actu page 6



Sport page 12

BOXE

Première chute pour Rima Ayadi



Culture page 14

MANTES-LA-VILLE

45 ans après, l'orgue retentira à nouveau



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Dettes, possible dissolution... Quelles perspectives avant le vote de confiance ?

■ MAXIME MOERLAND

On s'attendait, forcément, à une rentrée politique agitée avec le budget à l'horizon. Mais personne n'avait vu venir un tel coup de poker : le Premier ministre François Bayrou a décidé de prendre l'Assemblée nationale de court, le lundi 25 août dernier, en annonçant sa volonté de convoquer un vote de confiance des députés le 8 septembre sur son programme budgétaire, qui doit permettre de réaliser quelque 43 milliards d'euros d'économies.

« J'ai été surpris, comme tous les commentateurs de la politique française ». Le député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas (Génération.s), l'avoue : ce n'était pas un scénario qu'il avait envisagé. Bien qu'il avoue se « réjouir », avec la pointe de sarcasme qui le caractérise, « qu'un Premier ministre macroniste accepte de faire ce qui est un acte banal dans une démocratie ».

« Passage en force »

Son homologue de la 7^{ème} circonscription, Aurélien Rousseau, abonde en son sens. Et va même plus loin. « Lundi, c'était la stupefaction, et chaque heure qui passe depuis, c'est un mélange d'incompréhension complète et de colère, peste l'ancien ministre de la Santé. Jamais ces 44 milliards d'économies n'ont été discutés. Ce chiffre, on ne sait pas d'où il vient. Donc c'est ça ou rien, et on discute après ? C'est un passage en force ».

Ce qui attise surtout le courroux du député Place Publique, au-delà de la petite réflexion du Premier ministre sur les « vacances » des députés de l'opposition, c'est sa façon d'illustrer ce « vote solennel » en simple choix entre le « chaos » et la « responsabilité ». « Je considère que la responsabilité est de l'autre côté. Mon téléphone est ouvert 24 heures sur 24 : quand un ministre me propose de discuter, je réponds tout de suite. Rappelons que c'est la première fois qu'un Gouvernement sans majorité absolue demande la confiance. La ficelle est tellement grosse qu'il s'est pris les pieds dedans. C'est fou

et incompréhensible. C'est celui qui a lui-même jeté les dés qui dit qu'il ne faut pas se fier au hasard ».

Vous l'aurez bien compris, il est hors de question pour Aurélien Rousseau de voter la confiance le 8 septembre, conformément à la ligne édictée par son parti. « Je suis convaincu par ma connaissance de l'État que cette trajectoire n'est pas tenable, et économiquement dangereuse ». La question ne se pose pas non plus du côté de Génération.s et de Benjamin Lucas. « On ne peut pas voter la confiance si on n'a pas confiance en sa politique », insiste-t-il.

« Chaos ou responsabilité »

Si cet ultime baroud d'honneur de l'actuel maire de Pau a des airs de roulette russe, celui-ci reste « persuadé » que « ça peut bouger » positivement d'ici la date fatidique du 8 septembre. C'est d'ailleurs lors d'une interview au format inédit - entouré de trois journalistes des principales chaînes d'information en continu - dimanche dernier, qu'il a défendu ses choix. « De fait, c'est une démission en deux temps, analyse Benjamin Lucas. C'était évident dès qu'il l'a annoncé, pour moi, que ça déboucherait sur la chute du Gouvernement ».

Il y en a bien un qui va, lui, faire le choix de la fameuse « responsabilité », selon les mots de François Bayrou : Karl Olive, député Renaissance de la 12^{ème} circonscription des Yvelines. « Le 8 septembre, je voterai la confiance à François Bayrou, car il faut être lucide sur l'abîme que représente notre dette : 3400 milliards d'euros, et déjà 66 milliards d'intérêts rien que pour 2025, lance-t-il avec gravité. On ne peut pas fermer les yeux et laisser l'addition aux générations futures ».

Celui qui s'est récemment lancé dans la campagne des élections municipales dans son fief piscicaïs assure toutefois qu'il « défendra bec et ongles » ses convictions lors du projet de loi finances. Pour lui, « pas question de faire travailler deux jours fériés ». Il estime préfé-



Benjamin Lucas (à gauche), Aurélien Rousseau (au centre) et Karl Olive (à droite).



nable de « mettre à travailler ceux qui ne travaillent pas, plutôt que d'imposer davantage ceux qui travaillent déjà ». Le député affiche également son soutien aux pharmaciens, « dernier rempart contre les déserts médicaux », ainsi qu'aux retraités, qui « ne doivent pas être une nouvelle cible fiscale » selon lui.

Vers une dissolution ?

Après l'échec Barnier, un nouveau revers se profile donc pour la Macronie. Reste la vraie question : comment sortir de l'impasse ? Pour la gauche, vous vous en doutez bien, la solution est toute trouvée : faire respecter le résultat des élections législatives de 2024, qui avaient vu le Nouveau Front Populaire arriver en tête des suffrages. « C'est la seule solution aujourd'hui », assure Benjamin Lucas. Selon lui, Emmanuel Macron « doit faire son devoir démocratique et constitutionnel », en lui confiant au NFP « la responsabilité de proposer un budget pour le pays ». Toutefois, il admet que cela ne semble clairement pas être son intention. « Avec Emma-

nuel Macron, c'est mon bilan, rien que mon bilan. Il fait tout pour le préserver. Et si nous gouvernons, c'est pour faire l'inverse de ce qu'il fait. S'il ne nous choisit pas, cela doit avoir des conséquences ».

Autre solution : une VI^{ème} République pour sortir de la « crise de régime ». Volonté d'un élu LFI ? Non non, plutôt cri du cœur de Karl Olive, sur le plateau de BFM TV le 26 août dernier, qui appelle de ses vœux « un nouveau logiciel, un reset, plus de pouvoir au Parlement, plus de décentralisation au niveau des collectivités », mais aussi une réduction du nombre de députés « pour faire en sorte qu'il y ait moins de lois » mais « qu'on passe plus de temps pour voir si elles sont efficaces ». Quant au petit jeu du casting pour mener le prochain Gouvernement, l'ancien maire de Poissy a déjà donné son favori, en la personne de... Gérard Darmanin. « Il parle à tous les Français : à gauche comme à droite, aux classes moyennes comme aux plus fortunés », avance-t-il.

Aurélien Rousseau, lui, se veut plus pragmatique que d'autres dépu-

tés de gauche et souhaite que l'on « sorte des postures ». « Je pense qu'il faudrait maturité et humilité, pour que les différentes forces républicaines amènent le pays en état de marche jusqu'en 2027. Sinon, à un moment, on aura droit à une dissolution ».

Elle est bien là, la prochaine menace qui plane sur les institutions du pays : un potentiel retour aux urnes pour reconstituer une Assemblée nationale plus divisée que jamais, et ce à peine plus d'un an après les dernières élections législatives anticipées. En tout cas, pour l'élu Place Publique, une dissolution serait en tout cas « plus rationnelle aujourd'hui, vu le blocage dans lequel on est ». S'il assure être « obligé de s'y préparer », il ne la « souhaite pas », en raison du « besoin de stabilité des Français » et de la « pression de la droite et de l'extrême droite ». Car s'il y en a bien une qui se tient en embuscade, c'est bien Marine Le Pen et le RN. « C'est une obsession pour moi. Tout ça ne profite qu'aux plus extrêmes ». Alors, va-t-on devoir repasser par la case élections ? Verdict dans les prochains jours. ■



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

ORGEVAL

Les enfants orgevalais peuvent à nouveau se rendre à l'école en bus

Un nouveau service de bus scolaire a été mis en service le 1^{er} septembre. Il permettra aux élèves des écoles Pasteur et Jean de la Fontaine de venir en toute sécurité.

AURELIEN BAYARD

La topographie d'Orgeval rend l'accessibilité à l'école Pasteur complexe. « C'est une ville très étendue, avec 7 hameaux, et la distance entre ces hameaux et l'école, qui se trouve en plein centre, est importante », explique Hervé Charnallet, maire Horizons de la commune. En 2020, une ligne de bus permettant de récupérer certains enfants et de les amener à bon port – soit à l'école primaire Pasteur, soit à l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine – est suspendue, la démographie étant la principale cause. « Mais après le Covid, on a eu de nouveau une augmentation de la population et nous avons constaté qu'il y avait un besoin important, aussi bien au Bouillon que dans le haut d'Orgeval » ajoute l'édile.

Alors pour cette rentrée 2025/2026, et après une longue négociation avec Île-de-France Mobilité (IDFM), la ligne de bus susmentionnée est de retour. Le tracé a été quelque peu modifié avec des opti-

misations dans le trajet des familles pour déposer leurs enfants aux arrêts de bus. Il officiera entre 7h30 et 8h30 le matin, puis le soir entre 16h30 et 17h30. D'une capacité de 23 places, le minibus pourra circuler facilement dans la commune grâce à ses dimensions plus petites qu'un bus ordinaire. « C'est la particularité de beaucoup de villages d'Île-de-France, là on travaille sur des aménagements avec la communauté urbaine pour rétrécir un peu la chaussée, élargir le trottoir et travailler par exemple sur une circulation alternée » confie Hervé Charnallet.

Valérie Péresse s'est déplacée au centre opérationnel de bus (COB) de Carrières-sous-Poissy le 29 août afin de s'assurer que toutes les mesures de sécurité étaient bien respectées. En effet, la présidente de la Région – ainsi que d'IDFM – avait envoyé plus tôt dans la semaine un courrier à l'attention des opérateurs de bus et de lignes scolaire : « Je souhaite que vous main-

teniez une attention constante aux règles de sécurité que doivent observer vos agents. » Hasard ou pas, elle est tombée sur une session de formation lors de sa visite au COB. « Une remise à niveau est effectuée chaque année avant chaque rentrée » précise Jérôme Dupont, directeur du pôle territorial ouest Île-de-France de Keolis. Le formateur demande alors aux agents quelles sont les obligations avant le départ. « S'assurer que tous les enfants soient assis » avance un conducteur, « le port de la ceinture de sécurité est obligatoire » renchérit un autre. De plus, un éthylotest est installé sur

le véhicule, et le conducteur doit obligatoirement souffler s'il désire démarrer son service. Le timing de ces petits rappels n'est pas anodin. En juin dernier, un bus scolaire a fait une sortie de route dans la commune du Mesnil-en-Ouche (Eure), la conductrice ayant fait un malaise. Seize enfants étaient à bord et deux d'entre eux ont été légèrement blessés.

Enfin, Valérie Péresse est consciente que ce type de service est indispensable dans les villages franciliens. « J'ai une boucle WhatsApp avec les maires des communes, dès qu'il y a un souci j'ai des tonnes de messages où je vois les organisations de fortunes » confie-t-elle. ■



Le nouveau bus scolaire sera en service dès la rentrée 2025-2026.

EN BREF

ILE-DE-FRANCE

Le RER A renforcé en soirée : ce qu'il faut savoir

Île-de-France Mobilités a annoncé l'ajout, dès le 1^{er} septembre 2025, de trains longs tous les jeudis soir ainsi que du lundi au mercredi de 22h à 23h.

Voilà qui devrait satisfaire les usagers yvelinois de la ligne de transports en commun la plus fréquentée d'Europe. Après avoir renforcé une première fois le RER A les soirs des vendredis, samedis et les veilles de jours fériés avec des trains longs, l'opérateur de transports Île-de-France Mobilités (IDFM) a pris la décision, à partir de ce mois de septembre, d'ajouter des trains longs pouvant transporter 2 600 passagers tous les jeudis soir, ainsi que du lundi au mercredi de 22h à 23h « pour améliorer le confort des voyageurs ».

« Le RER A disposera ainsi de trains longs tous les soirs du jeudi, vendredi, samedi, veilles de jour férié, mais aussi des soirs de la semaine lors de la période estivale (entre la troisième semaine de juillet et la fin du mois d'août) et des fêtes de fin d'année (Noël à Nouvel An) », précise IDFM. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Une nouvelle salve de contrats ruraux

Le 28 août, les communes de Vert et de Médan ont signé chacune avec la Région un contrat rural local. Cela leur permettra de réaliser des projets d'envergure comme la réhabilitation d'une bâtisse communale et la construction d'un centre technique.

La Région poursuit son engagement envers les petites communes. Le 29 août, plusieurs contrats ru-

raux locaux ont été signés par l'instance présidée par Valérie Péresse. Vert et Médan étaient les com-

munes concernées dans la Vallée de Seine. Le village de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie pourra ainsi réhabiliter la bâtisse communale située dans le parc de la salle des fêtes et qui servira à terme d'équipement public. De plus, Vert souhaite réaménager les abords de sa salle des fêtes pour les rendre plus attractifs. Des nouveaux modules seront installés afin de compléter l'aire de jeux existante, notamment pour les plus jeunes, et un city-stade doit voir le jour.

Quant au village accueillant la maison Zola, les subventions de la Région participeront à la construction d'un centre technique municipal. En effet, les services techniques de Médan occupent actuellement un local au rez-de-jardin de la mairie, trop petit, non isolé et inadapté pour accueillir les agents communaux.

Par ailleurs, Aigremont a aussi le droit à son contrat rural local. Le montant global de ces trois signatures représente 1,1 million d'euros. ■

POISSY

La Ville fête la Libération

Le 31 août, la Ville de Poissy a organisé un nouveau défilé en l'honneur de la Libération. Porte-drapeaux, élus, autorités, Protection Civile et véhicules militaires d'époque ont paradé dans la cité Saint-Louis.

Nouveau devoir mémoire dans la Vallée de Seine. La semaine dernière, de nombreuses cérémonies ont eu lieu afin de commémorer le 81^e anniversaire de la Libération de Paris et le passage des troupes alliées sur notre territoire. Et c'est à Poissy, le 31 août, qu'elle fut une des plus impressionnantes. En effet, en plus du défilé des habituels porte-drapeaux, des élus... De nombreux véhicules militaires d'époque se sont joints à la parade.

De nombreux véhicules militaires d'époque

Cette journée a été marquée par une dépose de gerbe de fleurs au cimetière communal par la maire Sandrine Berno dos Santos. Puis par un arrêt devant la plaque du bombardement du 18 août 1944, date d'un terrible bombardement

qui a coûté la vie à 11 Pisciacais dont 8 enfants. La cérémonie s'est terminée au niveau du parvis de la Mairie. L'édile local a ensuite prononcé un discours dans lequel elle a souligné l'importance de ce moment historique : « Des hommes et des femmes qui, malgré leurs différences, ont su travailler ensemble pour sauver la France ». ■



Le cortège s'est arrêté devant la plaque commémorative du bombardement du 18 août 1944.



Depuis 2016, Plus de 480 villages franciliens ont bénéficié de contrats ruraux (construction, rénovation et aménagement) dont près de 130 dans les Yvelines.

EPONE

Un coup de pouce pour la carte Imagin'R

La Ville d'Épône renouvelle sa participation aux frais de transport de la carte Imagin'R sans justificatif de revenu à hauteur de 36 % dans la limite de 129 euros.

La municipalité a annoncé le 1^{er} septembre sur son site internet qu'elle renouvelait son aide pour le financement de la carte Imagin'R, sans justificatif de revenu, à hauteur de 36 % et dans la limite de 129 euros. Pour cela, il faut transmettre au service éducation jeunesse de la Ville (mail education-jeunesse@epone.fr) le dossier comportant les éléments suivants : la facture Imagin'R, le certificat de scolarité 2025/2026, un justificatif de domicile de moins de trois mois, un RIB, et le copie du livret de famille si le nom du payeur n'est pas la même que le jeune. Tous ces documents doivent être au format PDF. La date de clôture est fixée au 31 octobre 2025. Les bénéficiaires recevront leur subvention par virement du centre des finances publiques dans le courant du dernier trimestre 2025 selon le dépôt du dossier. Ce dispositif concerne uniquement les lycéens jusqu'au Bac. Les contrats d'apprentissage rémunérés ne pourront pas bénéficier de ce dispositif. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Rentrée newlook pour l'école des Alliers de Chavannes

Le 1^{er} septembre marquait la rentrée scolaire pour tous les élèves d'écoles maternelles, primaires, de collèges et de lycées. À Mantes-la-Ville, celle de l'école des Alliers de Chavannes avait un goût particulier. En effet, après un an de travaux, elle rouvrait ses portes dans des locaux entièrement réhabilités et agrandis. De plus, les jeunes Mantevilloises et Mantevillois n'auront plus à traverser la très fréquentée route du 8 mai 1945 pour rejoindre la restauration scolaire ou participer aux activités périscolaires. Par ailleurs, l'établissement scolaire passe de 10 à 12 classes pour accompagner la croissance démographique de la commune. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Ville expérimente le permis de végétaliser

Les habitants du Vieux Conflans et des Berges de Seine auront la possibilité de devenir jardinier de leur propre quartier avec ce nouveau dispositif.

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine lance un dispositif participatif pour impliquer les habitants dans le verdissement de l'espace public. L'objectif ? Embellir ses quartiers, « améliorer le cadre de vie », « réduire les îlots de chaleur », mais aussi « préserver la biodiversité » et « encourager les échanges entre voisins ». Cette démarche, déjà à l'œuvre du côté d'Andrézy par exemple, doit aussi favoriser des cheminements agréables propices aux déplacements doux. Pour obtenir un permis de végétaliser, il faut déposer un dossier à la mairie ou l'envoyer par mail à cdv@mairieconflans.fr. Il doit comprendre la convention signée, l'emplacement précis avec photo, la description du projet (végétaux choisis, dispositif de plantation) et une attestation d'assurance. Après une étude technique, une visite conjointe avec les services municipaux sera organisée. Le dispositif, pour l'heure limité au Vieux Conflans et aux berges de Seine, pourra être refusé si l'emplacement présente des contraintes d'entretien ou de sécurité. ■



THÉÂTRE
LA NACELLE
GRAND PARIS SEINE & OISE

SAISON 2025-2026

Sam 27 sept 20h30
**OUVERTURE DE SAISON
BONBON VODOU**
CHANSON

Mer 8 oct 15h30
LE VERTIGE DE L'ENVERS
Cie L'Envolée Cirque
CIRQUE

Ven 10 oct 21h
**NORA HAMZAWI
NOUVEAU SPECTACLE**
HUMOUR

Mer 15 oct 15h
JAMAIS CONTENTS !
CHANSON

Dim 16 nov 17h
ALELA DIANE
FESTIVAL BLUES SUR SEINE
MUSIQUE

Ven 21 nov 21h
MOSAÏK
Cie Käfig - Mourad Merzouki
BIENNALE SUR QUEL PIED DANSER ?
DANSE

Dim 30 nov 17h
LE LIVRE DE LA JUNGLE
Journal Intime
MUSIQUE ET DANSE

Sam 6 déc 21h
HÉRITAGE
Cédric Eeckhout
THÉÂTRE

Mer 10 déc 15h30
TANGRAM
Pan ! (la compagnie)
THÉÂTRE D'OBJETS

Sam 13 déc 21h
BIRDS ON A WIRE
Rosemary Standley et Dom La Nena
MUSIQUE

Sam 10 jan 21h
**J'AURAIS VOULU ÊTRE JEFF
BEZOS**
Collectif P4
THÉÂTRE

Mer 21 jan 15h30
MARCHER DANS LE VENT
Cie en attendant...
THÉÂTRE

Mer 28 jan 15h
ÇA DISPARAIT
Cie Stupefy et Cie du Faro
THÉÂTRE ET MAGIE

Sam 31 jan 21h
JEANNE CHERHAL
>>> **DERNIÈRE SOIRÉE
AVANT TRAVAUX**
CHANSON

Ven 29 mai 20h30 **hors les murs**
**L'ABOLITION
DES PRIVILÈGES**
Cie Le Royal Velours
THÉÂTRE
Gaillon-sur-Montcient

Dim 14 juin 15h à 21h **hors les murs**
ENVOL
Cie Hors Surface
SHAKE THAT THING !
fanfare Big Joanna
LE MANGE BAL
CIRQUE MUSIQUE BAL
Parc du château
d'Hanneucourt à Gargenville

Aubergenville / theatredelanacelle.fr / 01 30 95 37 76



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

ROLLEBOISE

Agression, dialogue rompu... Que se passe-t-il à la mairie ?

Des conflits internes dans les rangs de l'équipe municipale rendent l'ambiance particulièrement tendue dans les couloirs de l'Hôtel de Ville de Rolleboise, et ce depuis plusieurs semaines.

■ MAXIME MOERLAND

À la mairie de la petite commune de Rolleboise, située à 10 kilomètres à l'ouest de Mantes-la-Jolie, un différend au sein de l'équipe municipale a dégénéré en altercation physique. Le 19 août, un conseiller municipal affirme avoir été blessé à la main après un accrochage avec le premier adjoint. « Il voulait voir la secrétaire en tête-à-tête, ce qu'elle ne souhaitait pas, raconte l'élu. Il a voulu nous empêcher de rentrer dans la salle du conseil, et m'a refermé la porte brutalement sur la main. Heureusement que j'avais le pied qui était engagé, sinon j'avais la main fracassée ».

Le premier adjoint mis en cause assure, lui, qu'il n'est « pas l'agresseur mais l'agressé ». « Je souhaitais simplement avoir un échange informel avec la secrétaire sur des procédures comptables à propos de la trésorerie, assure-t-il. Mais des personnes, qui n'étaient pas convoiées, ont tenté de forcer la porte, alors j'ai maintenu la

pression pour éviter de me la prendre dans la face ». S'en sont suivies des procédures auprès de la gendarmerie de Mantes-la-Jolie, entre mains courantes et plaintes, sans suite à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Au-delà de la version des uns et des autres, l'épisode révèle un climat délétère au sein de la mairie. « Vu l'hématome et à quel point la main était gonflée, ce n'était pas bénin, condamne la maire, Yvette Brunet, prise en étau entre ses adjoints et les tensions qui minent son équipe. Je veux simplement que l'on retrouve de la sérénité pour le village ».

Des tensions comme celle-ci ne sont pas rares à quelques mois des élections municipales, quand les ambitions de chacun se dévoilent. À ce stade, le premier adjoint rolleboisien assure qu'il ne cherche « aucune notoriété » et ne cherche pas « à remplacer la maire ». Tou-



L'édile espère que le village pourra bientôt retrouver sa « sérénité ».

tefois, il admet être « en réflexion » face à la crainte de ne voir aucune liste se présenter au sein de la commune. « S'il n'y en a pas, on sera sûrement rattachés à une commune voisine et le village deviendra un lieu-dit, se désolait-il. Mais étant jeune retraité, en voyant des situations comme celle-là, je me demande si je ne devrais pas faire autre chose ».

Si cette querelle locale peut sembler anodine, elle illustre pourtant un phénomène plus large : partout

en France, une crise de vocation touche les élus locaux. Depuis 2020, plus de 2100 maires ont démissionné, souvent à cause de tensions internes, d'une agressivité croissante et de fatigue face à des responsabilités jugées trop lourdes. Dans certaines petites communes rurales, il devient même difficile de trouver suffisamment de volontaires pour constituer une liste, alimentant la crainte d'un désengagement démocratique durable. ■

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Le secteur Mantes Station va changer de visage

Jusqu'au jeudi 2 octobre, les habitants pourront donner leur avis sur le projet qui sera réalisé en lieu et place de l'ancien pub O'Carolan.

À l'angle de la route de Houdan, de la rue des Deux-Gares et de la rue Maurice-Berteaux, les terrains qui accueillait autrefois le pub O'Carolan s'apprentent à changer de visage. Le site, aujourd'hui en friche, devrait être transformé en un secteur à vocation économique. Pour rendre ce projet possible, des modifications du Plan local d'urbanisme intercommunal sont nécessaires. Une enquête publique est donc ouverte, depuis le mardi 2 septembre et jusqu'au jeudi 2 octobre. Les habitants disposent d'un mois pour consulter le dossier, accessible en mairie, et déposer leurs observations dans un registre ou en ligne. La commissaire-enquêtrice, missionnée par le tribunal administratif, sera également disponible pour recueillir les avis de vive voix : en mairie les 2 septembre (13h-16h), 20 septembre (9h-12h) et 2 octobre (14h-17h), ainsi que dans les locaux de la Communauté urbaine GP-SEO le 9 septembre (16h-19h). ■

INDISCRETS

C'est l'adresse privilégiée par les plus grands amateurs de fast-food... Y compris Victor Wembanyama, qui y avait amené ses coéquipiers des Spurs il y a de cela quelques mois.

Et elle s'apprête à débarquer à Mantes-la-Jolie : après Saint-Denis, Vitry-sur-Seine, Nanterre et Villeparisis, la sandwicherie Le 129 est sur le point d'ouvrir une filiale au niveau de la rue de Lorraine, tout près du multiplexe CGR, alors que l'enseigne y est déjà visible. Sur les réseaux sociaux, ça trépigne déjà ! ■

Si le doute plane sur de potentielles élections législatives anticipées, au moins, nous sommes déjà fixés pour les municipales. Les Françaises et Français seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026, comme annoncé par la porte-parole du Gouvernement Sophie Primas le mercredi 27 août dernier. D'ailleurs, le gouvernement a également tranché sur une autre question qui alimentait les débats : la durée du prochain mandat municipal et intercommunal.

Celle-ci restera fixée à six ans, alors qu'une extension à sept ans avait été envisagée par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour éviter un chevauchement avec les échéances électorales de 2032. Attention toutefois : les électeurs auront jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour s'inscrire sur les listes électorales afin de participer aux scrutins municipaux. ■

« Soyez assurés de notre détermination afin de faire cesser ces agissements intolérables ». Le maire de Carrières-sous-Poissy Eddie Aït a condamné « l'installation illégale » d'un cirque sur le terrain du centre commercial Leclerc Saint-Louis, ce lundi 1^{er} septembre. « Cette installation sauvage a été effectuée en totale illégalité sur le terrain d'un propriétaire privé et sans son autorisation, a dénoncé l'édile sur ses réseaux sociaux. La Police municipale s'est immédiatement rendue sur place pour constater l'occupation illégale de cette propriété privée et les dégâts engendrés par cette installation aux abords directs du parc public Nelson-Mandela ».

Si le maire carriérois se montre si offensif, c'est également en raison de la présence d'animaux sauvages au sein de ce même cirque, « pratique contraire aux ambitions municipales de bien-être animal et au vœu voté par le Conseil municipal en septembre 2020 ». ■

Après le retrait des délégations de 10 élus au mois de juillet, la composition du conseil municipal pisciacais s'était retrouvée bouleversée. Mais voilà qu'on en apprend un peu plus en cette rentrée : les conseillers municipaux dissidents se sont rassemblés en un nouveau groupe nommé « Poissy au cœur », et qui affirme sa volonté de « refuser de cautionner une municipalité aveuglée, progressivement réduite à un outil de campagne », comme on peut le lire dans une tribune publiée dans le dernier magazine municipal. Vivement le prochain conseil. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une partie de la flotte automobile passe à l'électrique

La Ville de Carrières-sous-Poissy a annoncé le 26 août avoir retiré 22 véhicules thermiques de sa flotte automobile pour les remplacer par 17 véhicules électriques.

Certains véhicules de la flotte automobile communale de Carrières-sous-Poissy commençaient à se faire vieux. La Ville a donc décidé de les remplacer et en même temps de faire un geste pour la planète. En effet, elle a annoncé le 26 août le retrait de 22 véhicules thermiques et la location de 17 véhicules électriques, des Citroën eC3.

En complément, la municipalité poursuit le déploiement d'installations de recharge pour véhicule électrique (IRVE) : 7 IRVE publiques sont disponibles sur la commune grâce à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et 6 IRVE (12 points

de charge) sont à destination des agents publics.

Eddie Aït, le maire de Carrières-sous-Poissy, a expliqué que grâce à ce remplacement, « la municipalité parvient à réduire son empreinte carbone et divise par deux le budget carburant de la collectivité ». ■



17 Citroën eC3 serviront désormais aux agents municipaux.

La Gazette de la Défense

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **Découvrez nos pages**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

► **Profitez
d'une visibilité
optimale
auprès d'un
large lectorat
hebdomadaire.**

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,

78711 Mantes-la-Ville



E.Leclerc



OUI



AUX
SUPER POUVOIRS
D'ACHAT

CHAQUE JOUR, PROFITEZ
DE SUPER OFFRES...

LE 3 SEPTEMBRE

SUR LES BIÈRES
ET CIDRES (1)



Ticket E.Leclerc

34%

avec la Carte (4)

SUR LES TABLETTES
DE CHOCOLAT (2)



LE 3 SEPTEMBRE

SUR LES SOUS-VÊTEMENTS
FEMME, HOMME
ENFANT ET BÉBÉ (3)



Ticket E.Leclerc

40%

avec la Carte (4)



LE 4 SEPTEMBRE

SUR LES
PRODUITS
DE LA MARQUE

Fleury Michon

-34% (4)



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

... ET FAITES-VOUS PLAISIR SUR LES GRANDES MARQUES!

DU 2 AU 13
SEPTEMBRE

SUR TOUTE
LA MARQUE



Ticket E.Leclerc

50%

avec la Carte (4)

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR TOUTE
LA MARQUE



DU 2 AU 13
SEPTEMBRE

+

LES

IMMANQUABLES

E.LECLERC

-30€

54[€],₉₉ (7)

24[€],₉₉

DONT 1,37€ D'ÉCO-PARTICIPATION

MACHINE À DOSETTES TASSIMO

BOSCH

Garantie légale 2 ans⁽⁵⁾. Réf : TAS102E. Machine multi-boissons. Ajustement automatique de la température et du volume d'eau. Arrêt automatique. Réservoir d'eau amovible.

3,3BARS

Pression

1400W

Puissance

0,7L

Capacité réservoir eau

199[€] (7)

149€

DONT 1,02€ D'ÉCO-PARTICIPATION

TABLETTE TAB M11

ZADA0148SE

Lenovo

Garantie légale 2 ans⁽⁵⁾.
Processeur : MediaTek Helio G88.
Système d'exploitation: Android 13.
DAS⁽⁶⁾ tronc et membres: 1,37 W/kg.

-50€



Android



Dimensions



Mémoire interne



Stockage

ET ENCORE + D'OFFRES À DÉCOUVRIR



EN
MAGASIN



EN CLICK
& COLLECT

(1) Offre non valable sur les produits MILLBRAU et ECO+. (2) Offre non valable sur les produits C'est Qui Le Patron et ECO+. (3) Hors produits ECO+. (4) Carte E.Leclerc 100% gratuite et disponible immédiatement. Offre en Tickets E.Leclerc non cumulable avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc » ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. (5) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin. (6) Le DAS (débit d'absorption spécifique) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques. Selon la réglementation française, le DAS « tête » et le DAS « tronc » ne doivent pas excéder 2W/kg et le DAS « membres » 4W/kg. (7) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. Pour connaître la liste des magasins et Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc @ N°Cristal 09 69 32 42 52

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

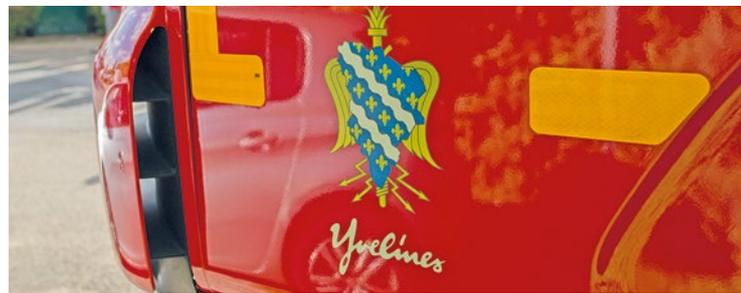
Un drame dont les circonstances doivent être déterminées. Le 28 août, à 23 h 45, un accident est survenu sur l'autoroute A13 au niveau de Flins-sur-Seine. Un camion poids lourd – qui circulait à vide – a percuté un véhicule de la Société des autoroutes Paris Normandie (SAPN) alors en opération pour la rénovation d'un ouvrage d'art. Comme le rapporte *78Actu*, la cabine du camion a pris feu et, après l'intervention d'une trentaine de pompiers, le cadavre d'un homme de 50 ans a été découvert. Quant à la voiture de la SAPN, par chance, il n'y avait personne à son bord.

Conséquence de ce tragique événement, Sytadin, le site web d'informations de la circulation en temps réel, indiquait que la circulation a été interrompue entre Flins (D19) et Les Mureaux (échangeur n° 8 de l'A13) pendant quelques heures. Des équipes d'intervention se sont

FLINS-SUR-SEINE Un chauffeur poids lourd tué lors d'un accident sur l'A13

Un poids lourd a heurté une camionnette de la SAPN le 28 août sur l'autoroute A13 au niveau de Flins-sur-Seine. Le chauffeur du camion est malheureusement décédé.

■ AURELIEN BAYARD



Malaise, inattention, l'enquête devra déterminer comment le malheureux conducteur de poids lourd est décédé.

rendues alors sur place dans le but d'enlever les véhicules accidentés et de retirer les débris présents sur la route. Contacté par *Le Parisien*, la SAPN a rappelé les règles en vigueur lorsqu'elle effectue des travaux. Les voitures équipées des grandes flèches en LED sont situées en amont de la zone d'intervention afin d'indiquer aux automobilistes qu'une intervention est en cours. Elles sont alors laissées « à vide » jusqu'à la fin des opérations. La société autoroutière regrette vivement l'incident qui s'est déroulé le 28 août : « Malgré nos campagnes de sensibilisation constante, les messages sur les panneaux d'autoroute,

les dispositifs lumineux comme ceux installés en ce moment sur l'A13, les accidents qui touchent notre matériel et nos agents sont encore trop nombreux. L'accident de Flins vient encore de coûter la vie à un homme. »

Par ailleurs, ce n'est pas le seul incident répertorié lors de cette journée. Le matin même, un « accident corporel » était notifié par Sytadin juste après le pont de Saint-Cloud dans le sens Paris-Provence, occasionnant la fermeture de deux voies sur trois et d'importants ralentissements (1 h 15 pour parcourir 10 km au lieu de 10 minutes habituellement). ■

GARGENVILLE La cimenterie Calcia touchée par un incendie

Une cinquantaine de pompiers a dû intervenir le 31 août. Un incendie s'est déclaré dans la cimenterie Calcia, située à Gargenville. Trente personnes se retrouvent donc au chômage technique.



D'épaisses fumées noires étaient visibles à plusieurs kilomètres à la ronde.

Scène cocasse le dimanche matin du 31 août. Une immense fumée noire se dégageait du site gargenvillois de Calcia, société spécialisée dans la fabrication de ciment, alors que l'activité industrielle est interrompue depuis plus de 4 ans. D'après *78Actu*, la cause de cet incendie serait due à un transformateur électrique avec une emprise au sol de 200 m² environ.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Yvelines a donc dû intervenir et une cinquantaine de soldat du feu s'est

rendue sur place. Les pompiers ont réussi à maîtriser les flammes un peu avant midi. Contacté par le site internet d'informations locales, Yann Perron, le maire de Gargenville, a indiqué qu'il n'y a pas « d'incidence sur l'alimentation électrique pour la population » et « aucune pollution signalée ». Par ailleurs, cet événement a tout de même mis au chômage technique une trentaine de salariés de Calcia. En effet, le site sert toujours de pôle logistique pour le transfert du clinker, le principal composant du ciment. ■

MANTES-LA-VILLE Les pompiers évacuent une femme enceinte de sept mois par sa fenêtre

Le 30 août, une femme enceinte de 7 mois a dû être évacuée de son immeuble du 2^{ème} étage en position allongée à cause de son pronostic vital engagé.



Les sapeurs-pompiers ont dû procéder à ce type d'intervention car la femme enceinte devait rester en position allongée.

La rue Charles Aznavour à Mantes-la-Ville a vécu une matinée agitée le 30 août. En effet, comme nous l'apprend *78Actu*, une quinzaine de pompiers a réalisé une mission périlleuse : secourir une femme enceinte de 7 mois dans son appartement se trouvant au 2^{ème} étage alors qu'elle se trouvait en état d'urgence absolue. Sauf que celle-ci ne pouvait être mise debout.

Une mission périlleuse

Les soldats du feu ont donc dû la sortir par la fenêtre. « Quand une équipe spécialisée intervient, c'est qu'on ne peut pas mettre en place la grande échelle » a expliqué le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78) au site internet d'informations locales.

La Mantevilloise a ensuite été transférée au centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS). À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si ses jours ne sont plus en danger. ■

MEZIERES-SUR-SEINE Le Maire met en garde sur le protoxyde d'azote

Lors d'une opération de ramassage des déchets le 31 août, le maire de Mézières-sur-Seine, Franck Fontaine, est tombé sur des cartouches de protoxyde d'azote. Il a tenu à rappeler les conséquences sur la santé en cas d'usage détourné.

Comme Issou, Mézières-sur-Seine ne rigole plus. Le maire de la commune, Franck Fontaine, est allé ramasser des déchets présents aux abords des écoles avec son adjointe Zohra Ihmad le 31 août. Ils sont tombés sur plusieurs cartouches de protoxyde d'azote. En effet, elles sont parfois détournées

de leur usage habituel – réaliser une chantilly par exemple – en étant inhalé à des fins récréatives.

L'édile a donc rappelé la dangerosité de l'inhalation du gaz hilarant : perte de conscience, troubles neurologiques et risques d'accidents graves. La commune a fait poser plusieurs affiches pour alerter la population de ces risques.

Par ailleurs, elle cherche également à identifier les personnes qui ont jeté ces cartouches. En effet, ces actes relèvent également de dépôts sauvages et conformément à la délibération du conseil municipal, ils sont facturés 500 euros de frais de traitement. ■



Les cartouches de protoxyde d'azote se trouvaient au niveau d'un parking à côté d'une école de la commune.

PLAISIR

Un vendeur de stupéfiants condamné à de la prison

Dans le quartier du Valibout, à Plaisir, un jeune qui vendait des stupéfiants a été arrêté par la police. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 30 mois de prison.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le 20 août dernier à 20h, des policiers ont mis en place une surveillance à proximité du point de deal situé dans le quartier du Valibout, à Plaisir. Rapidement, ils ont repéré un individu sur une chaise, être abordé par un second semblant venir chercher des instructions de la part de celui assis. Ce dernier lui a montré des badauds qui semblaient attendre d'être servis. Le second individu s'est alors éloigné vers un terrain de jeux un peu plus loin, et est revenu avec un sac en plastique noir.

Il a rejoint ensuite les personnes qui attendaient et qui se sont regroupées autour de lui. Les policiers ont observé l'individu au sac en plastique remettre des pochons transparents ainsi que des capsules vertes transparentes qui contenaient ce qui semblait être de la résine de cannabis en échange de billets qu'il replaçait dans le sac noir une fois la transaction effec-

tuée. Les policiers ont alors décidé d'interpeller le mis en cause qui a pris la fuite en jetant le sac au sol. Ce dernier a été récupéré par d'autres policiers qui se trouvaient à proximité. Au total, 74 grammes de cannabis, 4,5 grammes d'herbe et 340 euros en petites coupures ont été récupérés. Le vendeur de stupéfiants, âgé de 20 ans et très défavorablement connu des services de police, a été conduit au commissariat pour être placé en garde à vue. Auditionné, il a

nié avoir quelque chose avec les stupéfiants découverts.

Malgré une confrontation avec les policiers qui l'ont interpellé, le mis en cause a persisté dans son mensonge en niant avoir vendu et détenu les produits stupéfiants et l'argent découvert. De plus, il a également refusé de communiquer le code de déverrouillage de son téléphone portable en expliquant que c'était celui d'un ami. Ami dont il n'a pas non plus donné l'identité.

Sur instructions du magistrat, il a été déféré le 22 août en comparution immédiate. Il a été condamné à 30 mois de prison avec mandat de dépôt à la prison de Bois-d'Arcy, pour trafic de stupéfiants en récidive et refus de donner ses codes de déverrouillage en récidive. ■



Un individu qui vendait des stupéfiants sur le point de deal installé dans le quartier du Valibout, à Plaisir, a été condamné à 30 mois de prison ferme.

LA VERRIERE

Un homme suspecté d'être à l'origine des incendies des écoles de la commune a écopé de prison ferme

Cet homme, accusé d'avoir mis le feu à deux écoles de La Verrière en 2023, a été jugé par le tribunal de Versailles. Il a écopé de 7 ans de prison.



En juin 2023, l'école du Bois de l'Étang ainsi que celle des Noés avaient été ravagées par les flammes suite à un incendie criminel.

En 28 novembre 2023, un fait-divers avait marqué la commune de La Verrière : deux écoles sont parties en fumée lors des émeutes qui se sont déroulées partout en France en juin-juillet 2023, consécutives à la mort de Nahel. Dans la commune verriéroise, l'école du Bois de l'Étang et celle des Noés avaient été complètement ravagé par un incendie criminel.

Deux frères avaient été arrêtés, suspectés d'être à l'origine des incendies pour un motif personnel. À l'époque, la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines relatait que « les deux frères auraient voulu se venger de l'équipe éducative car leur petite sœur, âgée de 7 ans au moment des faits et scolarisée dans l'école du Bois de l'Étang, aurait

vécu un événement. On leur a indiqué que la petite avait des difficultés et qu'il serait préférable de lui faire bénéficier d'une école spécialisée. Ils n'ont pas apprécié ».

Grâce aux images de vidéosurveillance de stations service situées aux alentours, les policiers avaient repéré 3 individus remplissant des bidons et des bouteilles d'essence. Les deux hommes ont toujours nié leur implication dans ces incendies. Nos confrères de 78actu racontent que l'un des deux frères, père de famille et âgé de 25 ans, est passé devant le tribunal de Versailles le 27 août. Accusé d'être l'instigateur des incendies, il a écopé de 7 ans de prison. Il était déjà incarcéré depuis fin 2023. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

BOXE

Première chute pour Rima Ayadi

Le 28 août, Rima Ayadi combattait la Turque Elif Nur Turhan au Casino Barrière d'Enghien les Bains. À la clef, la ceinture de championne du monde intérimaire. Finalement, la Française a concédé la première défaite de sa carrière au 6^{ème} round.

■ AURELIEN BAYARD



Malgré la défaite, Rima Ayadi a assuré continuer ses actions avec son association Premier Round.

Au casino Barrière d'Enghien-les-Bains, Rima Ayadi est comme chez elle. L'année dernière, la Française s'était frottée à sa compatriote Licia Boudersa puis à l'Argentine Victoria Bustos, avec à chaque fois une victoire à la clef, lui permettant de rafler le titre européen et la ceinture IBF-Intercontinental dans la catégorie super-plume (moins de 59 kg). En cette soirée du 28 août, c'est la Turque Elif Nur Turhan qui se dresse sur son passage.

Les deux femmes ont des statistiques quasi-identiques : 11 victoires pour notre « Antilope » nationale, 10 pour la boxeuse venue du Bosphore, mais surtout, aucune défaite pour l'une et l'autre. Le combat promet donc d'être âpre. De plus, celle qui sortira victorieuse pourra se targuer d'être championne du monde intérimaire et composera son billet pour affronter la championne du monde, l'Américaine Alycia

Baumgardner (31 ans, 1,68 m, 16 victoires, 1 défaite, 1 no-contest), également détentrice des ceintures WBA-WBC-WBO-IBF.

Quatre confrontations se succèdent avant le « main event ». La foule peut ainsi se familiariser aux mouvements du noble art que sont les crochets, les uppercuts et le jeu de jambes. Entre chaque entracte, le speaker chauffe la salle à blanc pour que la Française

soit transportée par l'énergie du public. Il hurle alors « Rima » et les spectateurs lui répondent du tac-o-tac en scandant « Ayadi ». 22 h 30, « l'Antilope » fait enfin son apparition. Tresses plaquées surmontées de paillettes, surêtement blanc, musique rythmée, la protégée d'Abadila Hallab est déjà dans son match.

Le premier son de cloche retentit et c'est une certitude : il n'y aura

pas de round d'observation. Nur Turhan assène une droite, faisant apparaître une ecchymose sur le front de Rima. Cependant, à l'orée du round 3, elle semble prendre le dessus. Un aficionado de la boxe commence à pester sur le style de la combattante turque. « Elle fait de la bagarre, elle attend trop. Il y a des règles et elle ne les respecte pas » s'emporte-t-il. Les juges partagent son opinion et adressent une pénalité à l'adversaire de Rima pour avoir frappé le gant ouvert au round 6. Le tournant du match ? Que nenni...

À peine quelques secondes plus tard, Nur Turhan casse la garde Française et envoie un crochet puissant. Celle-ci chute, le public devient muet. Elle se relève mais

il est déjà trop tard, l'arbitre décide d'arrêter le combat. Le dépit se lit sur le visage de la boxeuse mais sa première pensée va vers sa mère, présente dans la salle. « Maman, ne t'inquiète pas, je vais bien » lâche-t-elle au micro du speaker. C'est désormais un sentiment étrange qui la parcourt. Son regard bleu perçant ne peut cacher une émotion jusqu'alors inconnue : celle de la défaite. « Je ne sais pas vraiment la gérer » confie cette OVNI du noble art qui a commencé la boxe tardivement à 26 ans après « avoir vraiment morflé ». Perdre est aussi un apprentissage, alors avant de quitter le ring, Rima fait une promesse : « L'adversité révèle les champions. Rien n'est terminé, je vais revenir pour prendre le titre. » ■



Elif Nur Turhan (à droite) affrontera prochainement l'Américaine Alycia Baumgardner dans le but de devenir championne du monde.

BASKET-BALL

Match de gala, hommage, invités de marque... Le PBA fait sa rentrée

Le Poissy Basket accueille, le 13 septembre au complexe Sportif Marcel Cerdan, le Trophée Thierry Rupert, qui rendra hommage à l'international français disparu en 2013, et proposera deux rencontres : un match de gala entre deux équipes de Betclit Élite, ainsi qu'un match de Coupe de France opposant les Jaunes et Bleus au SLUC Nancy.

Il a évolué dans les plus grands clubs français, et reste une figure emblématique du basket français.

Thierry Rupert, ancien joueur de l'équipe de France formé à Poissy et décédé en 2013 d'un malaise



Le complexe Marcel Cerdan accueillera des invités de marque pour l'occasion, comme Georges Eddy, commentateur emblématique de la NBA en France, ou encore Frédéric Weis, ancien international français.

cardiaque survenu en plein entraînement, sera honoré le samedi 13 septembre prochain à l'occasion d'une journée mêlant hommages et rencontres de haut-niveau.

Deux matchs à l'affiche

À l'occasion du Trophée Thierry Rupert, le complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy sera le théâtre de deux matchs : d'abord celui opposant le Poissy Basket et Val de Seine Basket à 17h pour le compte du 1^{er} tour de la Coupe de France, puis un match de gala à 19h entre le SLUC Nancy et le Nanterre 92.

« La soirée sera également marquée par la présentation de l'équipe Espoirs de Poissy-Chatou, sacrée championne de France Pro B en 1995, dans laquelle évoluait un jeune Thierry Rupert », ajoute le club.

L'ouverture des portes est prévue pour 16h, tandis que des billets sont d'ores et déjà disponibles sur www.poissybasket.com. ■

FOOTBALL

De Limay à Blackburn : la folle trajectoire de Moussa Baradji

Le milieu franco-malien de 24 ans, passé par l'ALJ Limay et le FC Mantois au début de sa carrière, a rejoint l'écurie de Championship en prêt avec option d'achat en provenance du club suisse d'Yverdon Sport.

Il avait déjà fait parler tout son talent en Super League suisse, la saison dernière. Voilà qu'il va pouvoir se montrer aux observateurs du football anglais : le Limayen Moussa Baradji a été prêté un an avec option d'achat au Blackburn Rovers par son club d'Yverdon Sport. S'il a fait l'objet de convoitises en Turquie, en Italie ou ailleurs

en Angleterre selon les informations de Footmercato, c'est bien le club de Championship qu'a choisi le milieu de terrain formé à l'ALJ Limay puis formé au FC Mantois.

Un nouveau défi pour le franco-malien, qui a porté son club l'année passée, mais sans pouvoir le sauver de la relégation. ■



Un nouveau défi pour le franco-malien, qui a porté son club l'année passée, mais sans pouvoir le sauver de la relégation.

Sepur **60** ANS

60 ANS D'ENGAGEMENT POUR UN AVENIR PLUS PROPRE

En 1965, la toute première benne à ordures ménagères *Sepur* a été mise en circulation dans la ville de Plaisir (78).



**Prendre soin d'ici et de demain,
depuis 1965.**



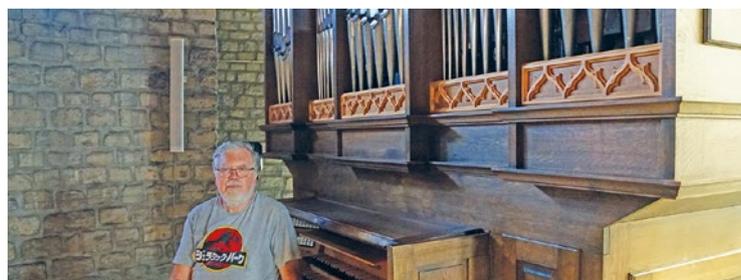
CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-VILLE 45 ans après, l'orgue retentira à nouveau

Depuis les années 80, les églises de Mantes-la-Ville ne disposaient plus d'orgue. L'abnégation de l'association « Les Amis de l'Orgue » a permis de corriger cette anomalie. Un concert sera donné le 7 septembre dans l'église du Sacré-Cœur afin d'inaugurer le retour de cet instrument à vent dans la commune.

■ AURELIEN BAYARD



Un garde-corps a été réalisé par l'AFORP de Mantes-la-Ville pour protéger l'orgue.

Au 19^{ème} siècle, l'église Saint-Etienne de Mantes-la-Ville se dote d'un orgue mais l'histoire avec un grand H vient perturber son existence. Les bombardements de la Seconde guerre mondiale fragilisent l'édifice religieux et il bénéficie d'un programme de restauration en 1981. Pour ce faire, l'instrument à vent est démonté et depuis cette date... Le trou noir ! Où a-t-il pu bien passer ? Cette question, Monique Fagot, secrétaire de l'association Les Amis de l'Orgue, a tenté d'y répondre.

Elle demande alors à la Mairie de fouiller les ateliers municipaux. « Hormis la console et quelques autres petites pièces, c'est tout ce qui a été trouvé » explique Alain le Cam, le président de l'association créée en 2021. Toutefois, la Mantevilloise ne dit pas son dernier mot. Elle prend contact avec le fils du facteur d'orgues en charge du démontage. Cependant, bien qu'il se souvienne avoir accompagné son père (mal-

heureusement décédé depuis), lui aussi ignore la localisation de l'instrument de musique. Une dernière piste amène la bénévole à écrire au ministère de la Culture mais une nouvelle fois elle fait chou blanc. La conclusion de cette aventure rocambolesque est la suivante : l'orgue et sa centaine de tubes se sont bel et bien évaporés dans la nature.

On aurait pu croire que l'histoire s'arrêterait là, mais c'était sans compter la pugnacité de Monique Fagot. Lors de la messe du 60^{ème} anniversaire de l'église du Sacré-Cœur, elle annonce avoir comme

projet d'acquérir un nouvel orgue. « Quand on a dit ça, notre état d'esprit était « on verra si ça prend » » avoue Alain le Cam. Et pourtant. Pierre Bédier, le président du Département, faisait partie de la cérémonie religieuse et assure que son instance aidera les Amis de l'Orgue à hauteur de 50 % du projet HT. La Mairie (10 000 euros), la Région (30 % du montant global TTC) et des dons personnels s'ajouteront pour financer cette opération de 105 000 euros.

Un nouveau parcours du combattant commence. Tout d'abord, il faut

s'assurer que la balustrade de l'église soit assez solide et le diocèse de Versailles doit valider l'équipement choisi. « Rapidement, notre choix se porte d'en acquérir un d'occasion, explique le président de l'association, car cela coûte moitié moins cher (le prix d'un instrument neuf est entre 400 000 et 500 000 euros, Ndlr) ».

Ils trouvent leur bonheur en Allemagne, à la chapelle du Vieux Château située à Stuttgart. L'orgue arrive dans le Mantois en mai 2024 et le remontage est confié au facteur d'orgues Alain Boulais. « Il a été très méticuleux. Il a vérifié les 1 345 tubes et a repris dans son atelier à Auvers le Hamon (Sarthe, Ndlr) ceux qui étaient un peu gondolés » se remémore Alain le Cam. Le 30 avril 2025, tout est enfin terminé.

Près de 45 ans plus tard, un orgue retentira à nouveau dans Mantes-la-Ville. Pour fêter ce retour, un concert est organisé le 7 septembre pour lequel Pierre Bédier et la porte-parole du gouvernement Sophie Primas ont été invités. Petit clin d'œil, Emmanuel Hocdé, sociétaire des Amis de l'Orgue et également professeur d'orgue au conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie, inaugurera l'instrument à vent. Lui qui fut également le dernier à y jouer avant son départ de Stuttgart. ■

MANTES-LA-JOLIE Lass en concert à l'espace Brassens

Le chanteur sénégalais se produira devant le public mantais le vendredi 19 septembre prochain. L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Artiste qui mêle électro, house, ragga et afropop, le chanteur sénégalais Lass inaugurera la saison mantaise le vendredi 19 septembre prochain, à 19 h 30 à l'Espace Brassens. Avec sa voix qui détonne, il réconcilie l'héritage des grands chanteurs africains et le style moderne de la nouvelle génération. La soirée, ouverte dès 18 h 30, est gratuite, mais soumise à réservation.

La saison culturelle sera présentée

C'est Kankélé qui sera chargé de l'ambiance pendant la première partie. Une fois les deux performances terminées, les associations artistiques locales prendront la parole, avant la présentation de la saison culturelle.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, rendez-vous sur espacebrassens.manteslajolie.fr, ou téléphonez au 06 42 76 51 19. ■

ORGEVAL La Ville dévoile une saison culturelle riche et éclectique

La municipalité lance sa saison culturelle 2025-2026 le 26 septembre. Quinze spectacles sont programmés jusqu'en avril : humour, théâtre, musique, cabaret et propositions pour le jeune public... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

À Orgeval, la rentrée sera placée sous le signe de la diversité artistique. Du 26 septembre au 5 avril prochain, la commune pro-

pose une saison culturelle forte de quinze spectacles mêlant les genres et les générations. Un programme qui entend séduire aussi

bien les amateurs de théâtre que les passionnés de musique ou les familles.

Après l'ouverture du Théâtre du Point-Vigule (voir notre édition du 27 août), l'espace Claude Rich donnera la part belle à des univers variés : le théâtre de boulevard avec « Les femmes ont toujours raison », la puissance vocale du Gospel, ou encore les couleurs de l'exposition-spectacle autour de Gauguin et Van Gogh. Les amateurs de musique classique apprécieront le récital de piano de Blandine Waldmann, tandis que les curieux pourront se laisser surprendre par des propositions originales comme *Rade Cave* ou *L'Expérience interdite*.

Le jeune public n'est pas oublié, avec notamment une adaptation de *La Reine des neiges*, pensée pour ravir les familles. La saison se conclura au printemps avec le *Edilson Show Paris*, promettant une touche festive et spectaculaire. Pour retrouver l'intégralité de la programmation, cela se passe sur le site de la municipalité (orgeval.fr). ■

VERNEUIL-SUR-SEINE L'exposition Vern'Arts investit l'espace Maurice Béjart

Du vendredi 12 au dimanche 21 septembre, l'Espace culturel Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine propose *Vern'Arts*, une exposition pas comme les autres. Peintres, dessinateurs, sculpteurs et plasticiens y dévoilent des œuvres innovantes : certaines célèbrent la beauté ou la créativité à travers des techniques originales, d'autres valorisent l'upcycling, ou évoquent la fragilité du monde animal, la

biodiversité, le dérèglement climatique, les violences humaines et les émotions. Ces créations invitent le public à interpréter, dialoguer, à s'étonner, et surtout à ressentir.

L'exposition est ouverte du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le samedi et le dimanche, de 15 h à 18 h. Elle est fermée le lundi, mais l'entrée est libre, sans réservation. ■

ACHERES Le Roi Soleil ouvre la saison culturelle

Le samedi 13 septembre, à 19 h 30, Le Sax d'Achères propose *Itinérance d'un Roi*, une ouverture de saison spectaculaire et gratuite, accessible sur réservation. Sous les auspices du Roi Soleil et de sa Cour, une dizaine de comédiens plongeront le public dans l'atmosphère grandiose du XVII^e siècle. L'expérience combine théâtre, immersion et interaction : les specta-

teurs sont conviés à apporter leurs « richesses du cellier » pour espérer décrocher les faveurs royales lors du banquet de clôture. L'événement se déroulera au Sax, situé au 2 rue des Champs à Achères. Il débutera à 19 h 30 et s'achèvera vers 22 h 30. L'immersion, le théâtre, ainsi que le théâtre de cour s'unissent pour offrir une soirée unique, où l'histoire et la convivialité se rencontrent. ■



Plusieurs spectacles sont d'ores et déjà disponibles à la réservation.

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



aqualia.com ■ <https://sefo-eau.com/>

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

2	3					9		
					7	5		
1			3		4	8		
	7	9						8
	1			3		5	9	
2			5					3
5			4		1			
8	9	2		5		4	6	
			1	8		3	9	

SUDOKU :
niveau difficile

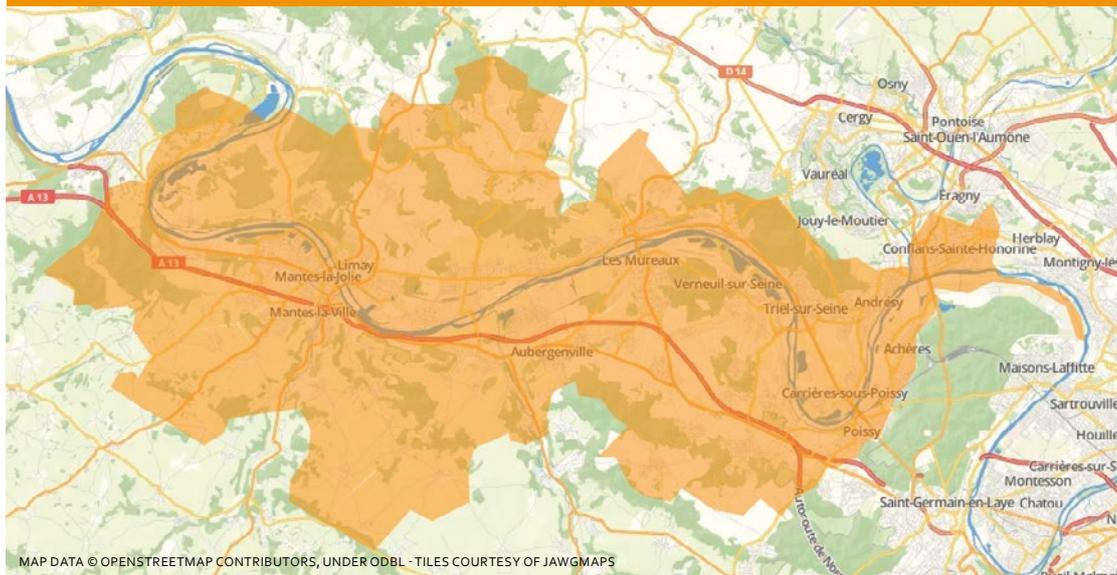
			4	6				8
		9		5	3			
7	4						6	
9	4			8	7			2
	3			1				6
			7					9
	9			5	6	7		
			1					
7					2			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°448 du 27 août 2025 :

214839756	795816423	256714938	986325174	387621459
756412983	382495671	489235167	743981256	491758263
938756412	164237859	512467983	512467983	652349178
879641325	538721964	658179342	658179342	219805347
562973841	249658137	734986251	124536897	734912586
143285697	617349582	821543796	379842615	865437912
687124539	823164795	142357689	867294531	948173625
391568274	971582346	698421375	231758469	576294831
425397168	456973218	573698412	495613728	123586794

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

